

Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-009 Rev 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Centre National de Contrôle et de Certification des
semences et plants
C.N.C.C**

Adresses : 06 Bis, rue des frères OUADEK
Hassen Badi 16200 El Harrach, ALGER

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2005 et les règles d'application
d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

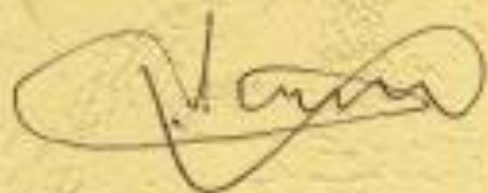
- ✓ Essais physiques et physiologiques des semences de
céréales autogames.
- ✓ Essais virologiques sur matériel végétal de propagation.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits
dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les
exigences de l'accréditation.

Date prise d'effet : 03/10/2017
Date de fin de validité : 17/07/2021

Le Directeur Général



Nouredine BOUDISSA